

« notre » ou « nôtre » ? « votre » ou « vôtre » ?

Règle : Si le mot est immédiatement suivi d'un nom ou d'un groupe nominal, il s'agit de l'adjectif possessif « **notre** » ou « **votre** ».
 Mais si l'on trouve, devant le mot en question, « *le* », « *la* » ou « *les* », il s'agit d'un nom et le « o » prend *un accent circonflexe* :
Votre solution vaut bien *la nôtre*.
 J'ai mes gants, mais où sont les *vôtres* ?

Exercice : Complète avec un accent circonflexe sur notre ou votre si c'est nécessaire et réécris les phrases.

Si mon bureau est occupé, emmenez le client dans le votre.

 Voici mon adresse électronique, quelle est la votre ?

 Les notres ont tous disparu pendant la guerre.

 Notre-Dame de Paris est un roman magnifique.

 Voilà nos propositions, quelles sont les votres ?

 Ayant perdu nos clés, nous devons emprunter les votres.

 J'aimerais connaître les vôtres avant de vous épouser.

 Notre Temps est un journal destiné aux personnes retraitées.

 J'espère que vous serez des notres samedi soir.

 Votre comptable a-t-il rassemblé tous les justificatifs ?

CORRECTION

« notre » ou « nôtre » ? « votre » ou « vôtre » ?

Si mon bureau est occupé, emmenez le client dans le **vôtre**.

Voici mon adresse électronique, quelle est la **vôtre** ?

Les **nôtres** ont tous disparu pendant la guerre.

Notre-Dame de Paris est un roman magnifique.

Voilà nos propositions, quelles sont les **vôtres** ?

Ayant perdu nos clés, nous devons emprunter les **vôtres**.

J'aimerais connaître les **vôtres** avant de vous épouser.

Notre Temps est un journal destiné aux personnes retraitées.

J'espère que vous serez des **nôtres** samedi soir.

Votre comptable a-t-il rassemblé tous les justificatifs ?